



L'ACTUALITÉ

LES HAUTS ET LES BAS DE L'APPRENTISSAGE

Après une année 2023 en baisse et une reprise en 2024, le nombre de contrats d'apprentissage est à nouveau orienté à la baisse en ce début d'année 2025.

La loi de 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a permis un fort développement de l'apprentissage, le nombre d'apprentis ayant quasiment triplé depuis. Ainsi, le nombre d'entrées en apprentissage est passé de 320 000 en 2018 à 878 900 en 2024, en grande partie grâce aux aides à l'embauche et à l'augmentation de l'offre de certification. Les aides exceptionnelles post-Covid ont principalement bénéficié aux petites entreprises et l'augmentation des embauches d'apprentis entre 2019 et 2020 leur est attribuée à hauteur de 56 %. Cette massification de l'apprentissage a-t-elle eu un impact sur la qualité des formations ? France Compétences observe ainsi une augmentation du taux de rupture des contrats d'apprentissage, notamment dans les petites entreprises, et y voit parfois un manque d'expérience ou de ressources dans l'accompagnement des jeunes. Ainsi, 21 % des contrats qui ont été commencés en 2022 ont été rompus au cours de leurs neuf premiers mois d'exécution. Mais le taux de rupture est beaucoup plus important dans les formations du supérieur que dans celles du secondaire. France Compétences questionne aussi les relations entre les employeurs et les organismes de formation d'apprentis, soulignant qu'elles sont largement insuffisantes. Une situation qui n'est

pas universelle fort heureusement. Ainsi, dans le bâtiment, les baromètres Vie des Apprentis et Vie des Entreprises publiés par le CCCA-BTP montrent, au contraire, que ces relations s'améliorent au bénéfice d'un meilleur accueil de l'apprenti et d'un accompagnement plus efficace. Et contrairement à beaucoup d'idées

23 408

NOUVEAUX CONTRATS
D'APPRENTISSAGE ONT
COMMENCÉ EN JANVIER 2025
CONTRE 27 217 UN AN
PLUS TÔT

reçues, les apprentis sont très majoritairement heureux de leur entreprise artisanale et de leur formation.

La DARES constate aujourd'hui que si les entrées en apprentissage ont augmenté légèrement en 2024, elles se replient depuis le début 2025. La baisse constatée atteint 14 % sur un an.

Cette baisse est surtout le fait de l'enseignement supérieur qui accuse un repli de 20,8 % de ses contrats quand la diminution n'est que de 5,2 % dans le secondaire. La Dares y voit les conséquences de l'attentisme des employeurs au regard des incertitudes budgétaires, le sort des aides à l'embauche de apprentis ayant été tranché seulement à la toute fin de l'année 2024 et le décret publié encore plus tard.

Le bâtiment n'a pas échappé à cette tendance. Le CCCA-BTP a enregistré une légère baisse (- 0,9 %) des effectifs au 31 décembre 2024. Et les embauches d'apprentis en niveau 3 sont encore plus réduites que les autres, reculant de 8,4 % en 2024 après avoir déjà diminuées de 3 % l'année précédente. C'est le recul le plus important enregistré depuis la promotion 2014/2015, il y a donc 10 ans. La part des apprentis de niveau 3 est à ce jour de 54 % (51 % de CAP). Le nombre d'apprentis qui préparent un diplôme de niveau 4 se stabilise : le BP concerne 13 % des effectifs et le bac pro 8 %. En revanche, les formations supérieures en apprentissage progressent : + 8 % pour le BTS, + 4 % pour les ingénieurs et + 3 % pour les BUT. Enfin, il est à noter que les formations liées aux équipements techniques fluides et énergies restent celles qui attirent le plus grand nombre d'apprentis.

MÉTIERS

→ ÉRIC LE DÉVÉHAT A RÉUNI LES CONSEILLERS PROFESSIONNELS DES MÉTIERS DE LA PIERRE

Ce 18 avril 2025, le Président des Métiers de la Pierre a réuni les conseillers professionnels pour finaliser la préparation des Rencontres des Métiers du Bâtiment et pour faire un point d'étape des dossiers en cours. Concernant les Rencontres des Métiers du Bâtiment, ils ont précisé les sujets des ateliers qui seront proposés aux délégués. Ils ont également réfléchi à la présence de la CAPEB au salon Rocalia qui se tiendra à Lyon du 2 au 4 décembre prochain. Éric Le Dévéhat et les conseillers ont également fait le point sur les travaux du groupe de travail « Environnement »

du CTMNC ainsi que sur l'élaboration du guide « Construction en pierre massive », toujours dans le cadre du Centre Technique. Ils ont également examiné la question des fiches de déclaration environnementale et sanitaire et leur impact sur les professionnels des Métiers de la Pierre. À noter que l'équipe s'est complétée avec deux conseillers : Virginie Vandbelle dont l'entreprise de taille de pierre est située dans les Vosges et Stéphane Barriol, spécialisé dans la Lauze et installé en Lozère.



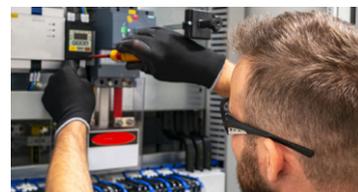
→ LE PRÉSIDENT ET LES CONSEILLERS PROFESSIONNELS DES MÉTIERS DE LA COUVERTURE & PLOMBERIE CHAUFFAGE FONT LE POINT

Le 16 avril, Jean-Claude Rancurel avait réuni les conseillers professionnels des Métiers de la Couverture & Plomberie Chauffage pour un point d'avancement de leurs dossiers et pour finaliser la préparation des Rencontres des Métiers du bâtiment de Clermont Ferrand. Ils ont évoqué les dernières actualités relatives au marché du photovoltaïque qui risque de connaître un coup de frein suite à la décision du Gouvernement de diminuer la prime à l'autoconsommation et le tarif d'achat de la vente du surplus et ce, sans attendre que les installations de petite taille puissent bénéficier du taux réduit de TVA, tel que cela est prévu pour l'instant en octobre prochain. Ils sont revenus également sur les débats de l'Assemblée générale qui ont, notamment, porté sur ce sujet, puis évoqué le contrat d'entretien que la CAPEB prépare pour ses adhérents installateurs de ces équipements. Un état des lieux des partenariats intéressants la profession puis des questions de formation a ensuite été fait. Outre la finalisation du programme des Métiers de la Couverture & Plomberie Chauffage aux Rencontres des Métiers du bâtiment, les plombiers chauffagistes et les couvreurs ont travaillé chacun sur leurs sujets spécifiques. Les premiers sur le biofioul, l'HabitA+, les actualités de Coenove et de Qualit'EnR notamment, et les seconds sur les sujets qui seront proposés aux délégués à Clermont Ferrand.



→ GILLES MAILET RÉUNIT LES CONSEILLERS DES MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ

Le Président des Métiers de l'Électricité et les conseillers professionnels se sont retrouvés le 17 avril pour une journée de travail. Une grande partie de la réunion a été consacrée à la finalisation du programme qui sera proposé aux délégués électriciens lors des prochaines Rencontres des Métiers du bâtiment. Un point sur les exposants a également été fait ainsi que sur le rapport d'activité des Métiers de l'Électricité. Puis Gilles Mailet et les conseillers ont fait un état des lieux des partenariats intéressants leur métier : Tariféo, hager, Sonepar, Urmet Yokis, notamment. Après un tour d'horizon des dernières nouvelles relatives à la formation, ils ont assuré le suivi des dossiers portés par chacun d'entre eux : les relations avec Enedis (Sequelec, colonnes montantes...), les travaux menés avec Consuel et en particulier le groupe de travail sur le diagnostic réseau de communication résidentiels, les dates NFC 15-100 en régions et la fiche d'auto contrôle, le memento de Promotelec, la rencontre avec Coedis le 16 avril, les CNLE et CRLE, le séminaire Ignes et la révision de la fiche d'opération standardisée BAR-TH-173 sur les systèmes de régulation par programmation, mais aussi l'activité des organismes de qualification, notamment l'actualisation des représentants au sein de Qualifelec, et les actualités de Qualit'EnR. Ils ont terminé leur réunion en évoquant le projet de partenariat avec l'association « Électriciens sans frontières ».



→ LES PEINTRES FONT UN POINT D'ÉTAPE



Après un tour de table permettant d'évoquer les questionnements et les actualités des conseillers professionnels et du Président Sylvain Fornès, toute l'équipe des Métiers de la Peinture & Décoration a engagé un suivi des sujets en cours. Ils ont commencé par un point d'avancement sur les groupes de travail mis en place avec l'Éducation nationale pour

réviser les diplômes et faire en sorte qu'ils le soient en cohérence les uns avec les autres. Président et conseillers ont ensuite évoqué les actualités de l'association 3PF puis fait le point sur les révisions de DTU en cours. Ils ont terminé leur journée en réfléchissant à la manière de faire vivre les peintres du cœur et d'instaurer une action solidaire et pérenne dans le cadre de la Saint-Luc. Enfin, ils ont consacré une grande partie de leur journée à approfondir le programme qu'ils réservent aux délégués peintres et décorateurs lors des Rencontres des Métiers du bâtiment de Clermont-Ferrand.

→ ET DÉCOUVRIR UN NOUVEAU PRODUIT EN BRETAGNE

Accompagnée de Virginie Chevallier, Présidente de la CAPEB Île et Villaine, et de Sylvain Fornès, Président des métiers de la Peinture et de la Décoration de la CAPEB nationale, une dizaine d'entreprises a pu participer le 17 avril à une journée dédiée à l'impact environnemental, une préoccupation désormais incontournable pour les artisans du Bâtiment. Il a d'abord été question de la nouvelle gamme bas carbone de laques en phase aqueuse Premier que vient de lancer PPG et Seigneurie, dans une dynamique de démarche RSE volontaire. Parmi



les actions liées à la réduction de l'empreinte carbone, cette nouvelle gamme plus vertueuse sera lancée en mai 2025. Il a aussi été question d'autres matériaux et notamment d'enduits. Les artisans ont pu poser leurs questions sur le déphasage, le DTU et les avis techniques ou encore la (nano)technologie employée, puis échanger sur les bonnes pratiques chez le client et bien sûr le conseil sur la couleur.

MÉTIERS

→ DES SOLUTIONS CONCRÈTES POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PLAQUISTES

L'IRIS-ST et l'OPPBTB ont dévoilé les résultats d'une étude qu'ils ont menée en vue d'améliorer les conditions de travail des plaquistes. Les Métiers de la Plâtrerie et Isolation de la CAPEB se sont bien évidemment fortement impliqués dans cette étude, notamment dans sa phase d'observations sur site qui a ciblé tout particulièrement les travaux de plafonds droits ou rampants sur les chantiers de rénovation. Les chantiers observés lors de la mise en œuvre des plaques de plâtre ont permis d'identifier les points sur lesquels il convient d'agir pour améliorer la santé et la sécurité des plaquistes. En l'occurrence, la manutention de charges lourdes implique une très forte sollicitation physique, les postures nécessitées par la mise en œuvre des plaques sont contraignantes, imposant les bras levés et le travail accroupi à haute fréquence, et la mise en œuvre impose de très nombreuses montées et descente d'escabeau. Ces constats ont conduit à

recenser les équipements de travail qu'il faut utiliser pour réduire ces contraintes physiques et à identifier un besoin d'équipements adaptés qui n'existent pas toujours. L'étude a dégagé 4 axes d'amélioration : une meilleure assistance de l'approvisionnement des postes de travail, une meilleure assistance des manutentions en phase de préparation et de pose, l'utilité de privilégier les matériaux mieux conditionnés et enfin la nécessité de porter une plus grande attention aux matériels de travail en hauteur ou permettant de travailler depuis le sol. D'ailleurs, l'étude a fait un focus tout particulier sur le travail en hauteur et a permis d'élaborer un cahier des charges pour définir des lèves-plaques adaptés. Les fabricants ont pris en considération des remarques des professionnels qui ont testé ces équipements et prévoient de les améliorer. Enfin, il résulte de tout ceci qu'il faut encore



informer plus largement les professionnels de l'existence des nouvelles plaques allégées et sensibiliser les fabricants pour qu'ils conditionnent autrement leurs plaques. Quant à l'optimisation de l'approvisionnement des postes de travail, c'est une question qui reste essentielle et qui fait l'objet d'une approche collective puisqu'elle concerne tous les métiers du second œuvre. Le Président des Métiers de la Plâtrerie et Isolation, Yann Danion, a présenté dernièrement les résultats de cette étude aux jeunes du CFA de Vannes à la CAPEB du Morbihan.

FORMATION

→ WORLDSKILLS FRANCE RECHERCHE SES EXPERTS MÉTIER

WorldSkills France lance un appel aux bénévoles pour encadrer la prochaine grande compétition internationale des métiers, prévue en septembre 2026 à Shanghai, en Chine. Ce sont des experts professionnels qui sont recherchés, pour accompagner l'équipe de France dans sa préparation. Former, conseiller et soutenir les candidats dans leur spécialité pour les amener au plus haut niveau mondial, telle est leur mission. Parmi les métiers concernés figurent plusieurs métiers du bâtiment : Charpente, Construction

béton armé, Construction digitale, Installation électrique, Intégration robotique, Peinture et décoration. Les personnes intéressées doivent envoyer leur CV et une lettre de motivation avant le 4 mai 2025, via [le site de WorldSkills France ici](#). Les candidatures seront analysées dans le courant du mois de mai et une réunion de lancement aura lieu en visioconférence en juin.



RÉSEAU

→ UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LA CAPEB RÉGIONALE HAUTS-DE-FRANCE

La CAPEB Hauts-de-France a élu un nouveau Président en la personne de Stéphane Lerre, Gérant de plusieurs entreprises de bâtiment spécialisées dans le domaine de la charpente, l'ossature bois, la couverture, l'étanchéité tout travaux.

GOUVERNEMENT

→ LE NOUVEAU « CONSEIL DES ENTREPRISES » S'EST TENU UNE PREMIÈRE FOIS

La semaine dernière, Éric Lombard et Véronique Louwagie, ministres de l'Économie d'une part et de l'Artisanat et des PME d'autre part, ont reçu l'ensemble des représentants du patronat le 14 avril dernier pour un « Conseil des Entreprises », premier du genre. Cette nouvelle instance a pour objet d'échanger sur les projets du Gouvernement concernant les chantiers en cours. En l'occurrence, il s'est agi pour cette première réunion, d'évoquer le projet de loi simplifications en cours d'examen au parlement, les perspectives particulièrement délicates du prochain projet de loi de finances pour 2026 et l'impact du relèvement des droits

de douane américains pour l'économie. C'est dans ce cadre que le ministre des Finances a annoncé qu'un effort budgétaire de 40 milliards devrait être fait en 2026 et que des groupes de travail seraient organisés prochainement pour examiner les meilleurs moyens d'atteindre cet objectif en y associant les représentants patronaux. Le Président de l'U2P a approuvé la méthode mais



mis, d'ores et déjà, un veto à toute idée de raboter les aides à l'apprentissage et à l'emploi. Le nouveau Conseil des Entreprises doit se réunir toutes les 6 semaines.



LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

CESE

La Commission Travail et Emploi a travaillé mardi matin sur un avis transverse intitulé « Pour un modèle de société soutenable, durable et inclusive à l'horizon 2050 ». Elle a également procédé à l'audition de Dominique Lhuillier, professeure émérite en psychologie du travail, dans le cadre d'un projet avis sur la précarité du travail et de l'emploi et la politique d'inclusion économique pour renforcer la cohésion sociale et territoriale. La plénière du CESE mardi a permis d'examiner un projet d'avis qui portait sur le thème « Permettre à tous de bénéficier d'une alimentation de qualité en quantité suffisante ». Le Groupe de l'Artisanat et des Professions libérales s'est abstenu sur cet avis.

PRESSE

Le Président de la CAPEB a été interviewé le 18 avril au 20h de TF1 à propos des tensions sur les délais de versement de MaPrimeRénov' et leurs conséquences sur les petites entreprises. [Voir le replay ici \(à partir de la 28^{ème} minute\)](#). Il a reçu ce mercredi matin



des journalistes de Zepros, pour un échange informel, centré sur les actualités de la CAPEB. Il s'est aussi entretenu mercredi avec une journaliste du quotidien Le Monde qui souhaitait réaliser un article consacré aux caisses de congés payés du Bâtiment. À noter que Jean-Christophe Repon sera l'invité de Sud Radio sur la Foire de Paris le 30 avril de 19h à 20h.

U2P

Le Conseil exécutif de l'U2P avait lieu jeudi midi. Il devait notamment revenir sur les résultats de la mesure de la représentativité patronale ainsi que sur les propositions que l'U2P entend faire pour réformer le

financement de la protection sociale afin de refonder la société française sur le travail.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le Conseil d'Administration se tenait ce jeudi pour un point d'étape des sujets en cours et pour procéder à l'élection du nouveau Bureau confédéral. Les membres du Conseil se réunissaient par ailleurs ce vendredi en séminaire pour préciser la stratégie de la CAPEB.

VISIO AVEC LE RÉSEAU

> NOTEZ LA VISIOCONFÉRENCE DU PRÉSIDENT CONFÉDÉRAL AVEC LE RÉSEAU LE LUNDI 28 AVRIL À 17H30

GOVERNEMENT

→ LE PREMIER MINISTRE A RÉUNI UN COMITÉ D'ALERTE SUR LE BUDGET

Le 15 avril dernier, François Bayrou a réuni un « comité d'alerte sur le budget » réunissant membres du Gouvernement, représentants syndicaux, parlementaires et représentants d'organismes sociaux. Pour faire court : l'heure est grave. Et comme il n'est pas possible de toujours augmenter les impôts ou souscrire de nouveaux emprunts, des coupes sombres vont devoir être faites dans le budget de la Nation. Les dépenses publiques devront ainsi être réduites de 6 % d'ici à 2029. Mais tous les domaines ne seront pas mis à contribution. Il y aura des gagnants et des perdants. Si l'on en juge par les orientations annoncées par le Premier ministre, les premiers seront tous les secteurs qui contribuent à l'indépendance du pays en matière de sécurité et de défense. Ils devraient bénéficier d'un effort supplémentaire de 3 milliards. Réaffirmant son refus du surendettement et sa volonté de ramener le déficit à 3 % en 2029, le Premier ministre a défendu l'idée d'une « refondation de l'action publique » en vue d'accroître la vitalité économique, plaidant pour une politique de retour à la production et à la réindustrialisation. On sait déjà que les économies à faire impliqueront



l'État, les Collectivités et les organismes de sécurité sociale, le ministre de l'Économie ayant affirmé que l'augmentation des impôts et celle des charges des entreprises ne sont pas à l'ordre du jour. Les arbitrages sont attendus avant le 14 juillet. Entre temps, le Premier ministre entend mener des échanges avec les parlementaires et organiser une conférence des territoires, qui devrait avoir lieu le 6 mai avec pour objectif d'élaborer une stratégie pluriannuelle pour préserver la santé financière des collectivités. Un second comité d'alerte réunissant les partenaires sociaux est d'ores et déjà programmé.



→ LE NOUVEAU BUREAU CONFÉDÉRAL EST COMPOSÉ DE

- **Jean-Christophe Repon**, Président
- **Corine Postel**, Première Vice-Présidente en charge des affaires sociales
- **Gilles Chatras**, Vice-Président en charge du Réseau
- **Christophe Bellanger**, Vice-Président en charge des affaires économiques
- **Marc Lagouarre**, Trésorier
- **Francis Mathieu**, Trésorier adjoint
- **Laure Vial**, Secrétaire
- **Thierry Ravon**, Secrétaire adjoint



CONFÉDÉRATION DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ENTREPRISES DU BÂTIMENT
2, rue Béranger - 75140 Paris Cedex 03 - Tél. : 01 53 60 50 00
e-mail : capeb@capeb.fr

Pour tout complément d'information, rendez-vous dans votre espace adhérent sur www.capeb.fr qui vous permettra d'accéder à

